



mercredi 14 septembre 2016

**Élection des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Chambres de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et du Pays d'Arles et des délégués consulaires, fixées au 2 novembre 2016 :  
Dépôt des candidatures à partir du vendredi 16 septembre 2016**

Les opérations de vote de l'élection des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Chambres de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et du Pays d'Arles et des délégués consulaires sont fixées au 2 novembre 2016, et se dérouleront par voie électronique et par correspondance.

Les électeurs désirant se présenter comme candidat pour ce scrutin, peuvent procéder au retrait de leur dossier de candidature à :

**La Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Direction de l'Administration Générale  
Bureau des Élections et des Affaires Générales  
Place Paul Peytral  
13006 Marseille**

ou le télécharger sur le site internet de la Préfecture [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) - rubrique élections.

Ces déclarations de candidature seront à déposer à l'adresse sus-visée :

- le vendredi 16 septembre 2016 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
- du lundi 19 au jeudi 22 septembre 2016 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- et le vendredi 23 septembre 2016 de 8h30 à 12h.